



WORLD HEALTH ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

A30/66

18 mai 1977

TRENTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point 1.2 de l'ordre du jour

COMMUNICATION DES DELEGATIONS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, DE LA FRANCE
ET DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Lettre en date du 18 mai 1977 adressée par les délégations des Etats-Unis d'Amérique,
de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
au Président de la Trentième Assemblée mondiale de la Santé



Trentième Assemblée mondiale de la Santé

Genève, le 18 mai 1977

Monsieur le Président,

Les délégations de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique ont pris note de la lettre en date du 17 mai 1977 de la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui a été distribuée à l'Assemblée sous forme du document A30/63, et ont l'honneur de faire la déclaration suivante :

Les délégations du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis n'acceptent pas les affirmations contenues dans la lettre du 17 mai 1977 de la délégation de l'URSS concernant l'origine et l'étendue des droits et des responsabilités des Alliés à Berlin. Dans ce contexte, il est rappelé que de tels droits et responsabilités sont fondés non pas, comme il est prétendu dans la lettre soviétique, sur les accords et décisions quadripartites de la guerre et de l'après-guerre, mais sur la défaite totale du IIIème Reich et sur la prise en charge par les Alliés de l'autorité suprême en Allemagne.

Dans l'exercice de leur autorité suprême dans les secteurs occidentaux de Berlin, les trois Puissances se sont assurées, quand elles ont approuvé l'établissement dans les secteurs occidentaux de Berlin de l'Office fédéral de la Santé, que cet établissement n'affecterait pas des questions de statut.

Les délégations du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis réaffirment les termes de leur lettre du 12 mai 1977 et confirment en particulier que, ni l'établissement ni les activités de cet Office dans les secteurs occidentaux de Berlin ne sont contraires à aucune des dispositions de l'Accord quadripartite.

Les chefs des délégations de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique ont l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée sous forme de document officiel de la Trentième Assemblée mondiale de la Santé.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

Professeur E. J. Aujaleu

Sir John Bortherston

Dr S. P. Ehrlich

*

*

*